

COMMUNE DE BOHAS MEYRIAT RIGNAT (AIN)

ARRÊTE TEMPORAIRE PORTANT

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Chemin du Pilon, Rignat,
BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT

2025-51

Vu le Code de la route notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu les articles L2213-1 et L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'Instruction Interministérielle du 15 juillet 1974 relative à la signalisation temporaire des routes,

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Collectivités Locales, complétée et modifiée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi N°83-8 du 07 janvier 1983,

Vu la demande de la société SOCATRA TP demeurant ZAC ECOSPHERE INNOVATION, 308 rue de la Bâtie 01160 PONT D'AIN, en date du 22/10/2025, à l'occasion de la réfection de la voirie, pour le Chemin du Pilon.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité des usagers sur les voies communales, et les routes départementales en agglomération, durant la réalisation des travaux cités ci-dessus.

ARRETE

Article 1 : La route sera barrée pour une durée de 1 mois et demi, du 3 Novembre 2025 au 15 Décembre 2025 sur le Chemin du Pilon, sauf pour les riverains.

Article 2 : La signalisation sera mise en place, entretenue et retirée par la société SOCATRA TP, responsable Monsieur Gaëtan ROCHET.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera affichée selon les règles en vigueur et transmise à :

- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Ceyzériat,
- La société SOCATRA TP,
- Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

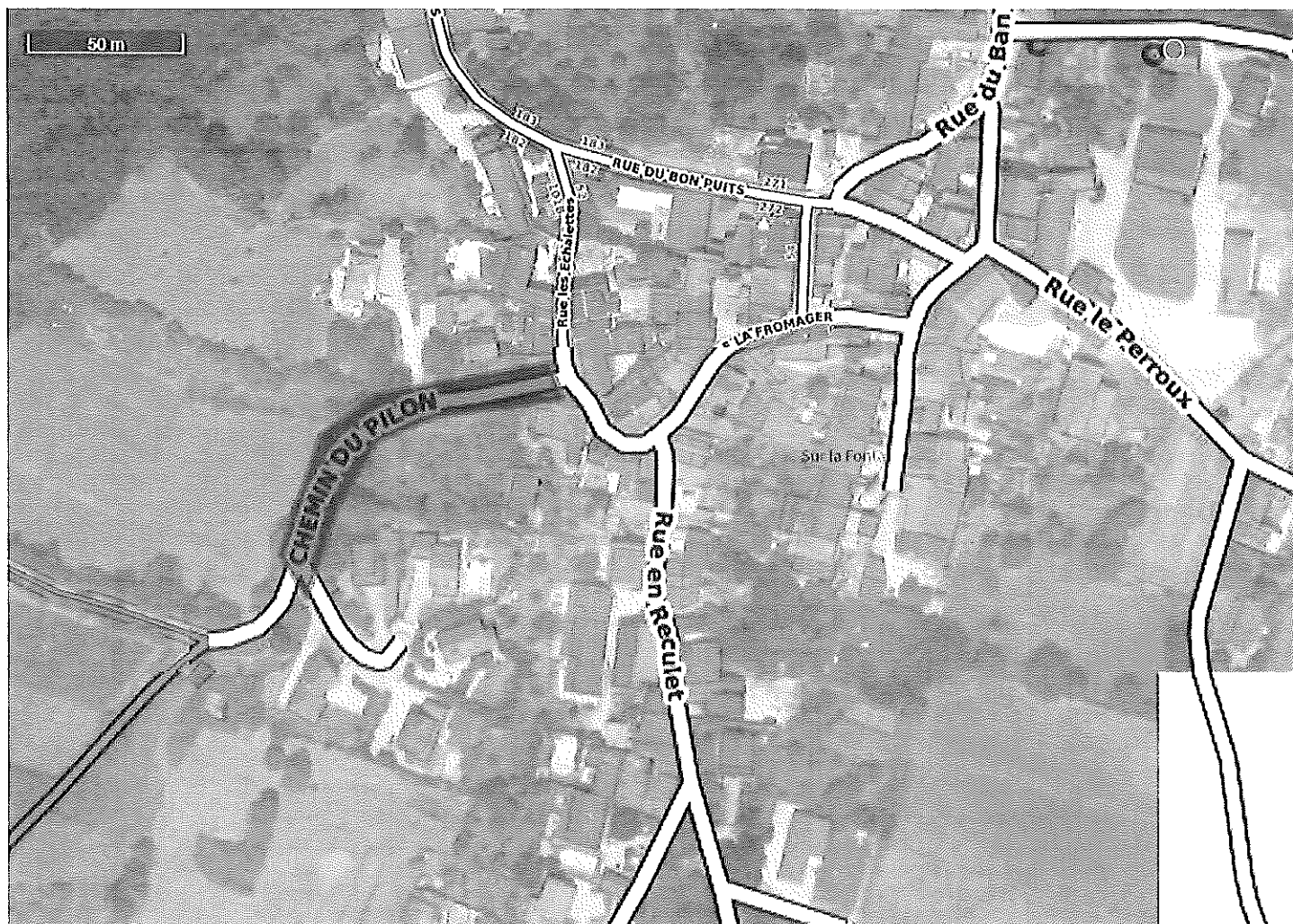
Fait à Bohas-Meyriat-Rignat, le 28 Octobre 2025,

Le Maire,
Emmanuel Darnedru.


L'adjoint au Maire

Pascal KERAUDREN





Plan de l'emprise du chantier

Vous devez transmettre à tous les exploitants de réseaux concernés par votre chantier :

-le présent document intitulé « Plan de l'emprise du chantier »,

-les formulaires pré-remplis CERFA 14434*02 (Formulaire DT/DICT) ou 14523*03 (avis de travaux urgents) à compléter par vos soins. Vous pouvez également faire parvenir le fichier XML de votre dossier déclarant de façon dématérialisée aux exploitants.

Selon les dispositions de l'article R.554-22-V du code de l'environnement (créé par l'article 4 du décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution) "*si le marché de travaux ou la commande des travaux n'est pas signé dans les trois mois suivant la date de la consultation du guichet unique [...]*", un renouvellement de la demande est nécessaire.

Informations sur le projet :

Localisation du chantier :	01250 Bohas-Meyriat-Rignat	(Code INSEE : 01245)
Nature de la consultation :	DICT	
Date de la consultation :	22 oct. 2025	
N° consultation du téléservice :	2025102200432T	

Tracé de l'emprise du chantier :

2025-51

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

(à remettre UN MOIS avant le début des travaux)

BENEFICIAIRE

Nom : MAIRIE
Adresse : 2777 Route de Neuville
~~01160~~ BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT
01250

DEMANDEUR

Nom : SOCATRA TP
Adresse : ZAC ECOSPHERE INNOVATION
308 rue de la Bâtie – 01160 PONT D'AIN
Tél : 04.74.36.81.33

Nom du responsable des travaux : Gaëtan ROCHET
Numéro de téléphone portable : 06.70.94.83.01

LIEU DES TRAVAUX

Adresse : Chemin du Pilon
Commune : ~~01160~~ BOHAS / MEYRIAT / RIGNAT
01250

Durée des travaux : 1 mois ½

Date des travaux : 03/11/2025

AVIS DU MAIRE

☒ Favorable

☐ Défavorable
(Joindre une note
exposant les réserves)

(Joindre obligatoirement les plans nécessaires présentant clairement l'emplacement des travaux envisagés)

OBJET DE LA DEMANDE

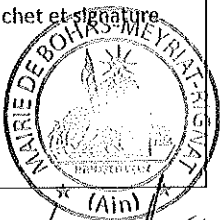
Renseignements concernant la nature des travaux :
Réfection de voirie

TYPE DE REGLEMENTATION

- ☐ Circulation alternée : par feux tricolores ☐ manuellement ☐
☐ Déviation
☒ Autre (à préciser) : Route barrée sauf riverains

A Bohas Meyriat
Rignat
Le 27/10/2025

Cachet et signature



A PONT D'AIN
le 22 octobre 2025

Signature du demandeur :

SOCATRA TP
ZAC ECOSPHERE INNOVATION
308 Rue de la Bâtie
01160 PONT D'AIN
Tél. 04.74.36.81.33
SIRET 303 378 095 00051 - APE : 4221 Z

L'adjoint au Maire

Pascal KERAUDREN